

JOUET : L'ancien PDG de Smoby condamné pour détournement de fonds

L'ancien PDG du fabricant de jouets [SMOBY](https://www.smoby.com/fr) / T : 03.84.41.38.00 (siège à Lavans-Lès-Saint-Claude/39), Jean-Christophe Breuil, a été condamné lundi à Nancy/54 pour détournement de fonds à 4 ans de prison, dont 6 mois fermes, et à la confiscation de 2,5 M€. Cette somme provient de la vente de son chalet de Chamonix (Haute-Savoie), a précisé à l'AFP le procureur Vincent Légaut. Jean-Christophe Breuil ayant déjà effectué 6 mois de détention provisoire, il ne retournera pas en prison. Soupçonné d'avoir détourné 10 M€, le petit-fils du fondateur de Smoby était jugé, avec 6 autres prévenus, pour 16 infractions, dont abus de biens sociaux et blanchiment. <https://www.smoby.com/fr>